

<p align="center">Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 4 novembre 2011</p>

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 21 octobre 2011
2. Actualités de l'Université
3. Finances
 - a. Autorisation d'ouverture d'un compte rémunéré au TRESOR PUBLIC
 - b. Information sur le Contrôle Interne Comptable et financier
4. Pédagogie
 - a. Bilan de l'évaluation par les étudiants des formations de licence (enquête d'avril 2011)
 - b. Bilan de la pré-rentree de septembre 2011
 - c. Modalités de contrôle des connaissances 2011-2012
5. Immobilier et recherche
 - a. Convention entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France pour la réhabilitation du site des Irlandais
 - b. Information sur l'étude de faisabilité pour la réhabilitation du site des Irlandais
6. ~~Questions diverses~~

1. Approbation du PV du CA du 21 octobre 2011

Moyennant les modifications demandées en séance, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités de l'Université

Point d'information, pas de délibération.

3. Finances

Autorisation d'ouverture d'un compte rémunéré au Trésor Public

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 1 abstention l'ouverture d'un compte rémunéré au Trésor Public.

Information sur le Contrôle Interne Comptable et financier

Point d'information, pas de délibération.

4. Pédagogie

Bilan de l'évaluation par les étudiants des formations de licence (enquête d'avril 2011)

Point d'information, pas de délibération.

Bilan de la pré-rentrée de septembre 2011

Point d'information, pas de délibération.

Modalités de contrôle des connaissances 2011-2012

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la publication des modalités de contrôle des connaissances 2011-2012.

5. Immobilier et recherche

Convention entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France pour la réhabilitation du site des Irlandais

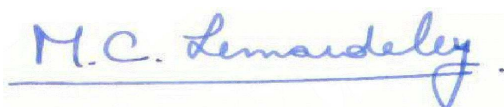
Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France pour la réhabilitation du site des Irlandais.

Information sur l'étude de faisabilité pour la réhabilitation du site des Irlandais

Point d'information, pas de délibération.

6. ~~Questions diverses~~

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3



Marie-Christine LEMARDELEY